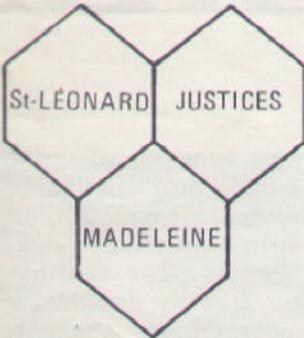


And. Babau



ASSOCIATION DES HABITANTS

JOURNAL DU QUARTIER St-LÉONARD - DES JUSTICES - DE LA MADELEINE

QUARTIERS PAUVRES EN MOYENS... MAIS RICHES EN ESPÉRANCE



VIEUX QUARTIERS !

LES ÉQUIPEMENTS MODERNES NE SONT PAS POUR VOUS

Situé au Sud-Est de la ville, le secteur SAINT-LÉONARD - JUSTICES - MADELEINE n'a jamais cessé d'être animé par une population laborieuse.

Dès la fin du Moyen-Age, cet espace suburbain aménagé de bonne heure par ses habitants, était densément peuplé. Viticulture, agriculture et ardoisières de Saint-Léonard en étaient les principales activités.

Au XIX^e siècle, les quartiers « bourgeois » de la ville se prolongeaient à l'Est et au Sud-Est d'Angers en direction de Trélazé et des Ponts-de-Cé par d'interminables faubourgs ouvriers (Saint-Léonard - Justices - Madeleine), constitués d'anciennes maisons rurales ou d'humbles pavillons mitoyens ou sans étage (tiré de « Angers et son Agglomération » par J. JEANNEAU).

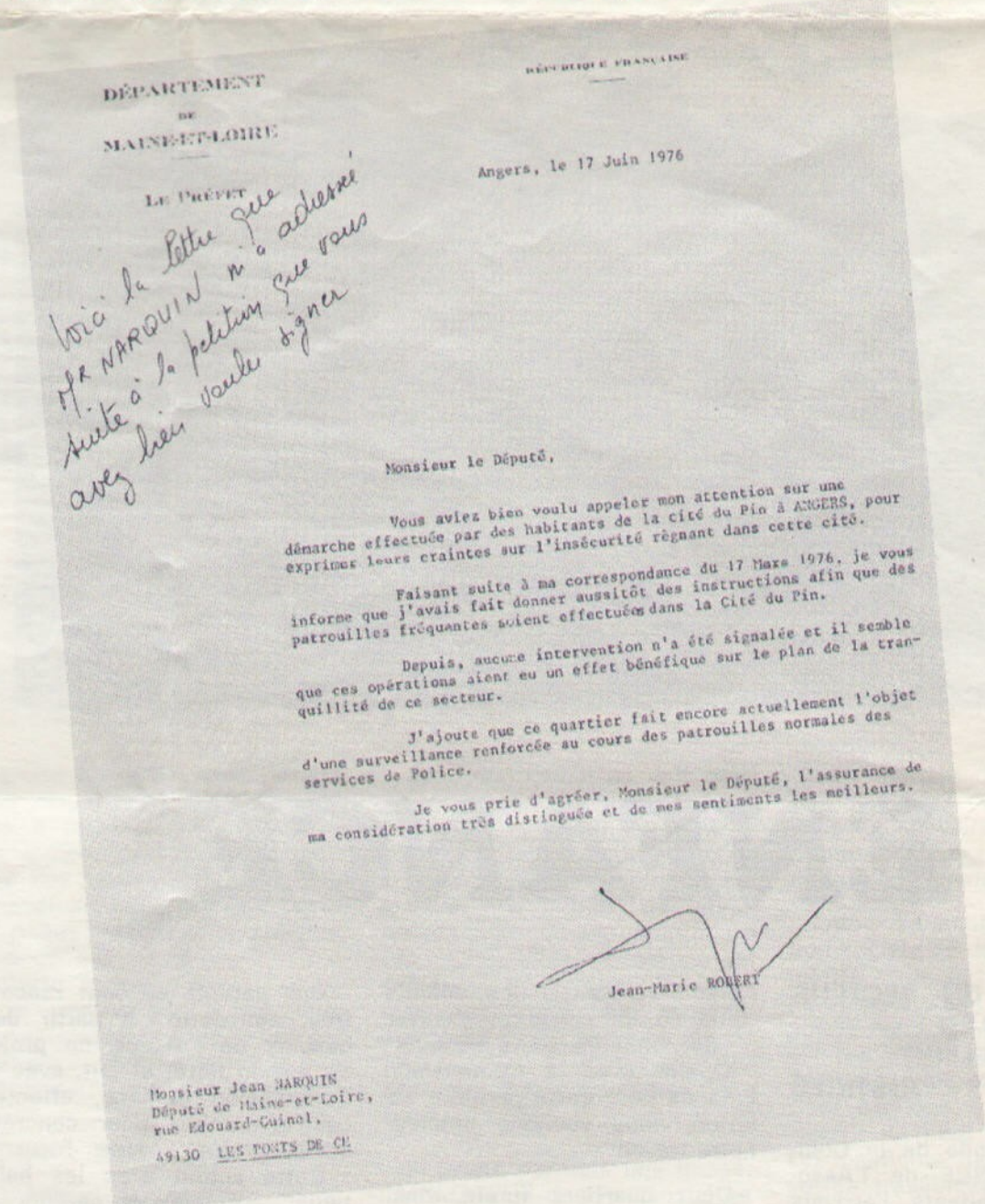
A la fin de la 2^e guerre mondiale, ces secteurs n'avaient pratiquement pas changé, ou si peu ! Vers les années 1950, le changement a commencé. Saint-Léonard a vu l'arrivée des Castors, l'urbanisation a suivi : des pavillons individuels, des cités se sont implantés (Le Pin, Bourg-la-Croix, Les Viviers, Ville-sicard). Et dans les 10 ans qui vont suivre, un bouleversement énorme va se produire : la structure de nos quartiers va se modifier dans des proportions qu'il est impossible d'imaginer malgré le travail technique des P.O.S.

Mais, en fait, depuis 25 ans, notre quartier a grandi. Et cette croissance s'est-elle effectuée avec tous les ménagements nécessaires ? Non. Notre quartier est sous-équipé. Certains aménagements et équipements sont inexistant : tout-à-l'égout, stade, maison de quartier, salle polyvalente, etc. font cruellement défaut. Pourtant, les élus municipaux n'ignorent rien. Depuis 1969, des demandes réitérées leur ont été adressées.

ANIMATION OU RÉPRESSION

Lisez bien ce qui suit.
Cela vous en dira long sur le véritable désordre du monde dans lequel nous vivons.
Cité du Pin : vous connaissez ?
Vous savez peut-être quel espace de respiration y ont les jeunes !
Vous savez aussi ce qui se passe en pareil cas.
Des déprédations sont constatées, et des vio-

lences. Une personne prend l'initiative de faire signer une pétition.
La pétition atteint le député de la circonscription, M. NARQUIN, puis elle arrive à la Préfecture.
Et savez-vous ce qui en sort ?
Vous voulez le savoir, prenez connaissance du texte que voici :



Voilà comment on règle parfois les problèmes humains.

Les enfants, les jeunes, ont besoin d'espace, de loisirs et aussi d'animateurs.

Que voulez-vous que fassent des gosses livrés à eux-mêmes ?

Au lieu de leur donner des éducateurs, on se

Il y a assez d'argent pour de luxueux bateaux de plaisance, il n'y en a pas assez pour la formation des jeunes.

Rêvez là-dessus si vous pouvez !

Mais que les responsables regardent quand même s'il n'y aurait pas autre chose à faire.

Car c'est bien beau d'attaquer les jeunes, mais il faudrait d'abord savoir où est le véritable désordre !

LES HABITANTS S'EX

Cité du Val de Loire (Les Plaines)

● **Un groupe de jeunes** : il y a un foyer aux Plaines (Beaumanoir), pour nous c'est un foyer trop dirigé. Il n'y a pas de disques. C'était mieux avec Michel. On n'y va pas, car il faut la carte d'adhérent. Notre lieu de rencontre c'est la place, ici. De plus il y a un terrain ici. On joue au foot, il faudrait installer des buts et boucher les trous.

● **Un homme à la retraite** : Ici, on n'est pas isolés grâce aux bus, mais il manque mairie et P.T.T., les anciens n'ont rien pour se rencontrer, tous les foyers sont à la Madeleine... c'est trop loin. Les maisons ici sont pas mal, c'est tranquille, mais on n'a pas le gaz, ce serait pratique pour le chauffage.

dit que les trottoirs seraient goudronnés... regarder !... Et puis les enfants, en jouant, envoient le ballon dans le champ à M. P..., il faudrait un mur. Les Radio-Bus c'est très bien, on est tout à fait contentes (en réalité ils sont utilisés comme une ligne de bus ordinaire sans la carte d'appel radio... qui coûte 20 F). A Saint-Léonard, il manque une annexe de poste, surtout que maintenant on est obligés d'aller à pied aux Justices (suppression bus). Il manque un commerce pas loin d'ici (pourquoi pas sur le terrain près du Cormier). Le lundi on va faire les courses aux Justices. L'entretien s'arrête, car une averse arrive et il n'y a aucun endroit pour se mettre à l'abri.

● **Un groupe de jeunes**, qui s'est formé dès notre arrivée dans le quartier, a quelque chose à dire.

Une première préoccupation : les petits. « Il n'y a pas de bacs à sable ni de tourniquets... alors que dans d'autres cités il y en a !... »

Pour eux, c'est très important de faire partie de l'équipe de foot du F.C. Ligny. On joue demain !...

Il nous faudrait un foyer avec des baby-foot, des flippers, des

disques. Celui de Saint-Léonard est fermé et à Beaumanoir on nous renvoie tout le temps... nous, on ne cherche pas la bagarre, mais du moment qu'on vient ici, on nous cogne dessus. Eh bien ! on répond et on se fait foutre dehors. Si quelqu'un s'occupait de nous, on pourrait faire des tournées à vélo, aller en forêt. Certains s'intéresseraient à des activités manuelles, d'autres aimeraient faire du judo, etc.

Dans le quartier, on n'a pas le droit de jouer au ballon. Un panneau d'interdiction de jouer au ballon (rue Jacques Callot). Certaines personnes mouchardent.

Quand il pleut, on est obligé de se séparer, ou bien on rentre jouer aux cartes chez l'un de nous, ça fait trop de monde dans la maison.

Avant, il y avait des champs pour s'amuser, maintenant il n'y a plus que des maisons.



peuvent pas jouer. La cité est peu accueillante, « je ne me plais pas ici ».

● **Une dame** : Il n'y a rien pour les enfants, et puis le carrefour ! On ne peut pas sortir de la cité, c'est dangereux, pratiquement impossible pour les personnes âgées. On ne passe qu'à la bonne volonté des automobilistes.

● **Une personne âgée** : Circulation - grand axe - pont. Le voisinage n'est pas toujours correct. Et puis nos cités ne sont pas belles... Ça sent mauvais depuis que le boulevard

(pénétrante Montaigne) est fait, il y a plein de moustiques. C'est sale. Tenez, regardez les mauvaises herbes devant l'immeuble... Je ne peux tout de même pas acheter des outils pour nettoyer ça. Un moment, on ne nous enlevait même pas les poubelles. Il faut tout porter là-bas pour que ça parte (pas de concierge ni personne responsable...). Cette personne est intéressée par un Club 3^e âge mais pas au courant des activités (sorties, goûters, etc.), souhaite être informée.

Cité du Pin

● **Deux jeunes** (12-13 ans) : c'est embêtant, pour faire du foot on est obligé d'aller loin. Ici, il y a un tout petit terrain, mais on n'a pas le droit de jouer. Avant, on allait à Villou-treys, maintenant la grille est fermée, c'est réservé aux clubs, on aimerait bien un club de rugby... autrement c'est bien, la piscine n'est pas loin.

Saint-Léonard

● **Deux mères de famille** : il faut voir l'état de délabre-

Cités des Longs Boyaux (Le Cormier)

● **Un groupe de mères de famille** : On n'a pas de terrains de jeux pour les enfants de 6 à 12 ans... ils sont dans la rue. Il y a 3 ans qu'on nous avait

Cités de Montrejeau

● **Une jeune fille** (14 ans) : Dans la cité, il n'y a rien. Les jeunes sont mal acceptés par les personnes âgées, ils ne



ENFANCE

HABITANTS DU SECTEUR SAINT-LÉONARD MADELEINE JUSTICES

Sur la demande de la Commission ENFANCE de l'Association des habitants, j'arrivais sur le secteur en mars 1976 pour travailler durant 7 mois en tant que stagiaire animateur sur les problèmes de l'enfance.

Deux possibilités s'offraient alors :

— soit travailler théoriquement durant 7 mois sur les problèmes de l'enfance du secteur ;

— soit rencontrer les enfants là où ils vivent et essayer de connaître leurs besoins. Optant avec la Commission Enfance pour cette dernière solution, nous voulions préciser notre travail.

Deux quartiers furent ainsi choisis : les Viviers-Villesicard et les Pins.

C'est plus particulièrement sur le quartier des Pins que l'action allait commencer.

« Parce que sur cette cité, les enfants n'avaient que la rue pour jouer, pour unique décor le béton, et qu'ils désiraient prendre l'air. »

Des parents se sont rencontrés, ont défini, à partir des besoins de l'enfant, un projet de terrain libre, et ont, avec la Commission Enfance, effectué des démarches pour concrétiser ce projet.

Cette action avec les habitants — enfants et parents — s'est déroulée dans leur milieu de vie et durant leur temps libre (mercredi et week-end).

La démarche des habitants et de la Commission a permis de poser, au niveau de l'Enfance du Secteur, les problèmes d'espaces libres.

Ressentis fortement à la Cité du Pin, ils n'en étaient pas

moins posés crucialement aux Viviers-Villesicard.

Comment ne pas lier effectivement l'environnement de l'enfant, le manque d'air et d'espace à la montée très nette chez les 11-14 ans de la pré-délinquance ?

Quelle place veut-on laisser à l'enfant ?

La question posée par la Commission Enfance a abouti à un document qui servira de base à la rencontre avec les pouvoirs publics.

Le travail réalisé a maintes fois démontré la réussite du travail avec les habitants.

Cependant, face aux besoins des enfants et des parents, les habitants peuvent-ils réellement participer :

— à la création et à l'animation d'espaces libres,
— et à la venue d'un animateur ?

Peuvent-ils favoriser une attitude éducatrice allant à l'encontre de la délinquance ?

Yves RICHARD

UN ANIMATEUR « ENFANCE » POURQUOI ?

Depuis quelque temps, la Commission Enfance ressentait le besoin d'approfondir son rôle, de vérifier l'orientation de son action. Aussi, profitant

d'une subvention municipale répartie à travers la ville, les membres de la Commission décidaient-ils, au début de 1976, de solliciter la venue d'un jeune animateur stagiaire, élève d'un Centre de Formation Spécialisée, et de le charger pendant 7 mois de l'étude des problèmes de l'enfance de nos quartiers.

La Commission lui donnait comme objectifs :

- 1) Etudier le monde des 6-12 ans du secteur.
- 2) Prendre contact avec les groupes et associations existants.
- 3) Découvrir les points où devaient s'exercer en priorité les actions à venir.
- 4) Ebaucher un plan de travail, accompagné d'une mise en place permettant la continuité.

C'est ainsi qu'Yves Richard s'est mis au travail.

Pour un jeune, partir dans un secteur où il n'existe aucune structure d'ensemble, c'était courir un gros risque.

Beaucoup d'entre vous, jeunes ou adultes, l'ont rencontré lui ont confié leurs soucis, leurs désirs, ébauché des perspectives d'avenir.

Pour les habitants, Yves est celui qui sait voir, écouter, intéresser et convaincre, à la fois réfléchi et passionné devant la tâche qui s'ouvre devant lui.

(suite page 4)



PRIMENT



● **Une habitante de Maître-Ecole** : Bien pour les bus, pourvu que ça dure ! Horaire un peu juste le matin pour avoir les correspondances.

● **Une mère de famille Saint-Léonard** : Il y a un manque d'animation, de contact entre les personnes de tous âges.

● **Un monsieur** : Une maison de quartier favoriserait les rencontres. Il faut faire quelque chose pour le 3^e âge. Dans le quartier, les commerces, c'est trop juste. Les conducteurs doivent laisser leur voiture en stationnement régulier... Pas sur le trottoir. Piétons, handicapés, mères de famille avec landau ne circulent pas facilement sur le trottoir aux Justices, rue Jean-Jaurès.

(suite page 4)



ment des abords du stade le long de la rue Saint-Léonard. Choquant pour ceux qui y vivent ou y passent chaque jour, c'est pas une bonne réclame pour ceux qui viennent aux matches. « ANGERS ville propre !... ». Il manque des poubelles, surtout quand ce n'est pas nettoyé le dimanche... après le match du samedi.



L'Assemblée Générale des habitants se tiendra le 21 janvier 1977, à 20 h 30, dans les locaux de l'ancienne école d'horticulture rue Desmazières. Vous y êtes cordialement invité.

L'action sociale... L'animation — et... : La vie des quartiers

G. PILET - Animateur

Que peut être l'Action Sociale

Accepter d'écrire un article sur ce sujet n'est pas très facile. Chacun sait qu'aujourd'hui le social est fréquemment synonyme de « pas rentable ». En parallèle au mot économique, le social paraît secondaire. Mais pas rentable par rapport à quoi ? Certainement pas par rapport à la vie quotidienne qui se déroule dans un quartier, un immeuble, un « pâté » de maisons.

Parler théoriquement d'Animation en matière d'Action Sociale est difficile : cela doit être avant tout vécu. De plus, est-ce définissable quand on sait que cette forme d'animation « dite sociale » doit s'adapter constamment aux besoins des populations.

En plus du paiement des diverses allocations, qui est une aide financière, l'action sociale doit être une action globale, rassemblant le maximum de personnes intéressées, qui s'inscrit dans un développement communautaire, c'est-à-dire dans une meilleure relation sociale entre les habitants, en leur permettant de réaliser, par eux-mêmes, ce qu'ils souhaitent.

L'Animation alors est un moyen

... qui doit permettre de donner — ou redonner — l'impulsion nécessaire pour que les personnes et les groupes trouvent rapidement leur autonomie et la capacité de prendre la parole.

Cette façon de vivre l'animation exige que l'on ne cherche pas à imposer un modèle de vie sociale, quel qu'il soit, mais que l'on permette à la population de définir celui qui paraît le mieux adapté à la satisfaction de ses besoins.

Cette forme d'animation sociale repose sur la participation — au sens de « prendre part à » — dont la forme la plus élémentaire est l'information.

A quoi sert l'Animateur

L'Animateur, de type social, est d'abord celui qui avec les personnes, les habitants, permet de révéler les besoins de la population, d'en préciser les questions. Il permet le plus possible que chacun prenne des responsabilités, à la mesure de ses capacités. Il participe, donc, à la promotion individuelle et collective des personnes.

En aucun cas il ne doit remplacer quiconque, ni être « anathémiste », ni écran. Au contraire, il est — ou essaie d'être — quelqu'un qui facilite l'expression et qui permet de mieux appréhender, mieux comprendre les mécanismes de tel ou tel problème. Cela avec le souci que les personnes puissent agir activement dans la vie de leur quartier, ainsi que près des diverses instances administratives.

Si je me permets une image, l'ANIMATEUR de type social se présente comme un salarié saisonnier, qui disparaît après avoir accompli le travail pour lequel il existait. C'est pour cela que lorsque des personnes se retrouvent, pour agir, ensemble, sur tel ou tel point de la vie du quartier, l'Animateur favorise, au maximum, l'expression de chacun, apporte

— en fonction de ses connaissances — les éléments techniques nécessaires et surtout permet, le plus rapidement possible, l'autonomie de ce groupe.

Enfin, l'animation dans l'action sociale ne doit-elle pas permettre, non pas d'adapter les personnes aux structures en place, mais au contraire adapter ces structures aux besoins des personnes et des groupes ? Ceci explique aussi que l'animateur ne peut travailler seul. Les habitants, les groupes, les autres travailleurs sociaux, les pouvoirs publics doivent, en tant que partenaires actifs, être préoccupés — à des degrés divers — de ce travail qu'est l'Animation en Action Sociale.

La BOULE de NEIGE

ANGERS — Place des Justices



La culture...

Pas celle des choux, certes, mais la culture avec un grand C...

On la confond avec ce que secrètent les écoles, les universités, les théâtres, les bibliothèques, et qui vous retombe sur la tête en savantes averses intimidantes.

Vous savez : 1515, Corneille, Branly, et les historiens qui parlent à la télévision.

Eh bien, il y a eu quelques habitants du secteur qui se sont dit que, sans faire peur à personne, la culture pouvait descendre dans les maisons et les rues de nos quartiers sous une autre forme.

Ces habitants se sont avisés de penser qu'on pouvait, avec l'aide de tout le monde, créer sur place quelque chose de beau et de passionnant.

Avec quoi, grands dieux ?... Mais avec votre vie à tous, votre vie si digne d'intérêt, si modeste que vous croyiez être, et avec la vie de tous ceux que vous fréquentez.

Ils ont imaginé que vous pourriez être ensemble les artisans d'une création collective.

Ils ont commencé à jeter les yeux sur le passé récent des quartiers que nous habitons.

Ils ont interrogé les journaux locaux des années qui ont suivi la guerre de 1914 et surtout les personnes qui ont vécu ici même ces années-là. Ils ont déjà réalisé un pré-montage d'une demi-heure environ, qu'ils passeront bientôt partout où on leur demandera de le passer.

A partir de cette réalisation limitée, ils veulent sonder avec

vous tout le trésor d'humanité qui a eu pour témoins nos rues il y a environ une génération.

Ils vont solliciter le témoignage des anciens et aussi l'apport de ceux qui connaissent les anciens de nos quartiers.

Des gens savants écrivent des Histoires de France, qui courent dans toutes les mains. Pourquoi ne ferions-nous pas, ensemble, une Histoire Vivante de nos quartiers ?

Comment seront utilisés les documents recueillis ? C'est à voir. On peut imaginer un grand montage, dont nous tâcherons de faire une très belle chose, des expositions, un recueil d'archives du secteur, constitué par les souvenirs des habitants. Quel moyen de travailler ensemble, d'apprendre ensemble, de créer des contacts cordiaux entre les générations !

Nous étions trois ou quatre au départ. Nous sommes une quinzaine. Nous serons de plus en plus nombreux, à mesure que la création progressera.

Notre projet fera boule de neige.

La boule de neige de l'amitié qui crée.

La culture, la voilà ; elle n'est pas affaire de diplômes. Elle se développe partout où des hommes et des femmes se rencontrent pour mieux se connaître et mieux se comprendre.

Et son plus beau fruit n'est pas l'orgueil de la science, mais la richesse de l'amitié.

Nous essaierons ensemble, voulez-vous ?

L'Equipe Montage

QUARTIERS PAUVRES EN MOYENS... MAIS RICHES EN ESPÉRANCE

(suite de la 1^{ère} page)

Dans Angers Notre Ville (Spécial Loisirs 1976), il est écrit : « Les quartiers ont leur maison d'accueil », et on affirme que nos quartiers possèdent déjà ces installations. Certes, grâce aux efforts tenaces de l'Association des Habitants, une maison de quartier s'ouvrira rue Saint-Léonard, dans l'ancienne école Blavier, et une autre à La Madeleine, dans les locaux abandonnés de la Société d'Horticulture. Voilà pour l'avenir. Pour l'instant, le plus clair c'est que malgré les promesses, on ne peut dire encore à quelle date aura lieu cette ouverture si essentielle pour la vie de nos quartiers.

Les responsables élus oublient manifestement notre quartier. Dans ce domaine des maisons de quartier, y aurait-il des quartiers riches et des quartiers pauvres, des neufs et des vieux ? Y a-t-il commune mesure, par exemple, entre ce qui a été fait dans certains quartiers et ce qui a été fait pour notre secteur ?

Et pourtant, l'impôt n'est-il pas le même pour tous les citoyens d'une même ville ?

Jean GASTÉ

N'OUBLIEZ PAS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE 21 JANVIER 1977
A 20 h. 30

LES HABITANTS S'EXPRIMENT

(suite de la page 3)

● **Personnes âgées** : Pourquoi les mini-bus ne peuvent-ils pas nous emmener à la Madeleine pour les repas. On avait demandé, ça devrait être possible à certains moments de la journée.

Cité du Bourg la Croix

● **Deux personnes âgées** : pour l'une, c'est l'inévitable avec le bruit fait par les jeunes qui jouent le soir en été sur les pelouses. Pour l'autre : il n'y a rien pour les jeunes pour se détendre.

Ces personnes vont à un club 3^e âge de la Roseraie.

● **Un gag relevé par un homme** (Saint-Léonard) : Arrêts de bus trop près des carrefours (dangereux) « si vous cherchez un appel Radio-Bus, cherchez près d'un carrefour entre les poteaux électriques et les poteaux téléphoniques !... »

● **Un habitant du quartier** : que Monsieur BELLONTE, quand il vient à Angers, aille voir sa rue : la rue Coste et Bellonte est le dépotoir de la ville d'Angers... on y stationne sur les trottoirs des deux côtés (des épaves restent plus d'un an au même endroit, c'est gai !...) on ne peut plus sortir de chez nous, comment se fait-il que soit toléré et protégé un tel abus. On paie tous des impôts pour cette rue.

● **Un habitant des Justices** : Le Plan d'occupation des Sols on n'en entend plus parler, ça devait pourtant être fini en 1976... En même temps qu'on fait du regroupement de communes, districts... il faut décentraliser l'information (annexe mairie, information aux Justices...).

● **Un habitant de la Madeleine** : Depuis l'ouverture de la Coop, le lieu de rencontre quand on fait les courses c'est un lieu de passage...



Depuis février, où par la voie des Informations Saint-Léonard-Justices-Madeleine, la Commission du 3^e Age vous faisait part de son insistance auprès des pouvoirs publics, quelques réalisations ont été obtenues.

Les Minibus, enfin ! circulent dans notre secteur plutôt dévalorisé jusqu'alors, à la grande satisfaction des riverains. Si n'a pas été possible d'aménager un terrain de pétanque en face de l'église Saint-Léonard, du moins avons-nous pu apprécier une petite halte sur les bancs du square.

En juin, grâce à la libéralité municipale, trois cars sont partis de nos quartiers, emmenant 140 de nos anciens pour une visite des Haras de l'Isle Briand, assortie d'un goûter avec rafraîchissement. Quelques-uns ont pu aussi, grâce à l'activité de la Commission, jouir du spectacle du Lude, à début de septembre.

Mais nous ne nous trouvons pas comblés pour autant. Les rencontres sont trop rares, les Maisons de quartier se font attendre indéfiniment. Nos anciens aimeraient pourtant pouvoir se regrouper à proximité de leur domicile pour une séance de cinéma, des projections de diapositives, des jeux, des goûters, pourquoi pas aussi un foyer-restaurant ? Nous sommes éloignés des organisations analogues des autres quartiers. Loin aussi des réalisations qu'ils peuvent se permettre quant aux sorties qui font la joie de nos anciens avides de distractions.

Commission du 3^e Age

ENFANCE

C'est un travail d'équipe soudée qui a lié commission, accompagnateur de stage (G. Pilet, animateur du secteur U.F.C.V.) et stagiaire pendant ce temps trop court.

— Soutien aux actions des cités du Pin et des Viviers-Villesicard pour leurs terrains.

— Relations plus suivies avec l'Inter-Association.

Patient travail de réflexion que la Commission vient de condenser en un « Projet » qu'elle proposera aux associations Enfance et aux pouvoirs publics.

Et surtout une meilleure connaissance des besoins urgents du secteur.

Maintenant, ce stage est terminé.

Que nous réserve l'avenir ? L'avenir, c'est la venue annoncée de 7 000 habitants nouveaux en 10 ans, c'est un secteur très étendu, correspondant à la population d'une ville moyenne, aujourd'hui pratiquement vide d'équipements accessibles à tous, où la délinquance s'accroît, où certaines personnes, certaines autorités pensent police avant animation, répression avant prévoyance.

Devant ces données, ces faits, l'expérience menée par Yves s'est révélée des plus si-

gnificatives : la venue d'un animateur permanent, spécialement chargé de l'enfance, est une nécessité brûlante, vivement réclamée par les enfants et les adultes de nos cités.

Travaillant en équipe avec la commission, sur des objectifs définis en commun, il sera l'homme de terrain, la liaison entre Enfants - Parents - Associations.

Mis à la disposition des divers groupes de quartiers, sera un facteur de soutien, de coordination, d'action plus élargie.

Il étudiera avec les habitants les besoins en équipement, en terrains, en activités, en formation...

Devant l'importance et l'ampleur de la tâche, les bénévoles ont fait appel à un professionnel apportant ses connaissances, son expérience, sa présence de tous les jours.

Dans son budget présenté à la Municipalité pour 1977, la Commission a inscrit la rétribution d'un animateur Enfance permanent ; une entrevue avec M. Grimault, adjoint, est demandée.

Le prochain journal du quartier annoncera-t-il la venue de cet animateur déjà tant attendu, successeur d'Yves, qui aura ouvert la voie ?

La Commission Enfance

L'Association des Habitants
est heureuse

de vous présenter ses Vœux
pour la nouvelle année